



*Secrétariat général du gouvernement
Unité de gestion du budget par objectifs*

***Rapport annuel de performance de la
mission Présidence du Gouvernement
de l'année 2020***

La version arabe officielle fait foi.

SOMMAIRE

Chapitre 1 : présentation générale

- 1-Résultats de la performance de l'année 2020
- 2-Exécution du budget de la mission pour l'année 2020

Chapitre 2 : présentation des programmes de la mission

Programme 1: Tutelle

- 1- Présentation et analyse des résultats de performance
- 2- Exécution du budget du programme au titre de l'année 2020

Programme 2 : Contrôle

- 1- Présentation et analyse des résultats de performance
- 2- Exécution du budget du programme au titre de l'année 2020

Programme 3 : Information, Communication et formation

- 1- Présentation et analyse des résultats de performance
- 2- Exécution du budget du programme au titre de l'année 2020

Programme 4 : Gestion du secteur public

- 1- Présentation et analyse des résultats de performance
- 2- Exécution du budget du programme au titre de l'année 2020

Programme 5 : Modernisation des prestations administratives Présentation et analyse des résultats de performance

Exécution du budget du programme au titre de l'année 2020

Programme 9 : Pilotage et appui

- 1- Présentation et analyse des résultats de performance

Exécution du budget du programme au titre de l'année 2020

PRESENTATION GENERALE

1. Résultats de la performance de la mission santé pour 2020:

La présidence du gouvernement veille à mettre en œuvre sa politique nationale à travers un ensemble de stratégies qui touchent tous les domaines d'intervention du pouvoir exécutif et ce dans le cadre des orientations générales de l'État et des accords internationaux.

Conformément aux articles 91 et 92 de la Constitution, le chef du gouvernement fixe la politique générale de l'État, gère l'administration et conclut les traités internationaux à caractère technique.

En effet, en se référant aux indicateurs de développement, ce dernier s'emploie à assurer l'équité sociale le développement durable et l'équilibre entre les régions tout en respectant le principe de la discrimination positive.

- La mission de la présidence du gouvernement veille à réaliser les axes stratégiques suivants ;
 - Axe Stratégique 1 : Développer la tutelle, notamment à l'égard des entreprises et établissements publics, et renforcer la relation de coopération et de coordination avec les différents acteurs
 - Axe Stratégique 2 : Développer le contrôle sur les actes de gestion des administrations, des entreprises et établissements publics et renforcer le pouvoir judiciaire administratif
 - Axe Stratégique 3 : Développer la gouvernance du paysage médiatique public audiovisuel et écrit
 - Axe stratégique 4 : Moderniser la gestion des ressources humaines au niveau de l'administration et des entreprises publiques
 - Axe stratégique 5 : Améliorer la qualité des services administratifs et les rapprocher du citoyen.

La mission de la présidence du gouvernement comprend cinq (05) programmes opérationnels et le programme de pilotage et d'appui, comme suit :

A. Programme Tutelle, chargé en particulier de :

- Suivre, corriger et publier les textes juridiques.
- Gérer les étapes du registre national des entreprises

- Elaborer et évaluer les dossiers de privatisation des entreprises publiques.
- Suivre la productivité et la gouvernance des entreprises publiques.
- Suivre les dossiers relatifs à la société civile et aux instances publiques indépendantes.
- Octroyer la subvention au profit des instances publiques indépendantes
- Former des associations et contrôler leurs activités.

B. Programme contrôle, chargé en particulier de :

- Contrôler les actes de gestion des administrations, des entreprises et des établissements publics, ainsi que les actes de gestion des dépenses et des commandes publiques.
- Contrôler les actes judiciaires.
- Suivre et auditer les contrats de partenariat public-privé.

C. Programme information, communication et formation, chargé en particulier de:

- Suivre l’octroi des subventions transférées au profit de:
 - l’Agence Tunis-Afrique Presse,
 - l’Etablissement de la Radio tunisienne,
 - l’Etablissement de la Télévision tunisienne,
 - la Société nouvelle d’impression de presse et d’édition,
 - le Centre d’information, de formation, d’études et de documentation sur les associations.
- Couvrir les activités de la présidence du gouvernement et éditer les communiqués de presse,
- Appuyer et former les professionnels des médias dans le domaine des médias et de la communication.

D. Programme management du secteur public, chargé en particulier de:

- Gérer les ressources humaines de l'administration.
- Rationaliser les ressources humaines de la fonction publique.

- Développer les compétences et les perfectionner.
- Organiser efficacement l'administration.
- Développer la gestion des établissements et des entreprises publics.

E. Programme la modernisation des prestations administratives, chargé en particulier de:

- Promouvoir le processus du développement à travers l'amélioration de la qualité des prestations administratives en les rapprochant du citoyen.
- Simplifier les procédures administratives et consacrer la transparence à travers l'appui au droit d'accès à l'information et aux données gouvernementales.
- Instaurer et promouvoir l'administration électronique et le gouvernement ouvert.
- Promouvoir la qualité des prestations des services publics

F. Programme pilotage et appui, chargé en particulier de:

- Apporter l'appui et le soutien aux cinq programmes de la mission de la présidence du gouvernement.
- Gérer les ressources humaines, les moyens et les équipements mis à la disposition de toutes les structures de la présidence du gouvernement
- Développer les systèmes d'information, les logiciels et les réseaux informatiques.

Résumé des principaux résultats pour 2020:

Malgré l'instabilité politique et les difficultés économiques, sociales et sanitaires, la mission de la présidence du gouvernement a concrétisé au cours de l'année 2020 les principaux objectifs stratégiques, comme suit :

- Le Registre National des Entreprises a lancé, le samedi 19 décembre 2020, sa nouvelle plateforme électronique, qui comprend trois nouveaux services électroniques :
- Le service d'abonnement annuel à la base de données contenant les "informations légales sur l'entreprise"
- Le service "Al-Yaqatha" offre la possibilité aux utilisateurs de suivre les dernières mises à jour relatives à la situation de toute entreprise de leur choix et de la

mettre sous surveillance pendant une période spécifique n'excédant pas un an, sous réserve de renouvellement

- Le service « Compte Prépayé » qui permet à chaque utilisateur du site du Registre National des Entreprises de créer un compte prépayé spécial pour ceux qui n'ont pas de compte bancaire ou de carte bancaire
- L'expansion du réseau des bureaux du Registre national des entreprises dans un certain nombre des gouvernorats pour rapprocher ses services aux citoyens
- Le lancement de la radio visuelle nationale sur le réseau numérique terrestre et sur « Arabsat ».
- La création d'une commission paritaire entre la Présidence du Gouvernement et l'Union Générale Tunisienne du Travail pour revoir le statut général de la fonction publique afin d'établir une nouvelle approche de la gestion des ressources humaines
- La préparation d'un projet de décret gouvernemental comportant des dispositions générales et des dispositions relatives aux modalités, procédures et conditions de nomination aux hautes fonctions publiques. Ce projet est adressé au Ministère des Finances et au Tribunal Administratif depuis août 2020 dans le cadre de l'accomplissement des formalités obligatoires Il est estimé que ledit décret sera publié au cours de l'année 2021.
- La mise en œuvre du décret gouvernemental n° 2018-1143 du 16 août 2016 relatif au redéploiement
- Inviter les ministères à occuper les postes vacants enregistrés au cours de l'année 2020 via des circulaires émises par le Président du gouvernement à l'occasion de la préparation du budget annuel.
- La répartition des agents recrutés sur la base du mécanisme 16 ou à travers le détachement et la mutation au lieu d'ouvrir des concours externes pour le recrutement (le Ministère des Finances a fait recours à la mutation et au détachement pour recruter environ 1000 agents)
 - o L'élaboration des projets de décisions relatifs aux modalités d'organisation des concours internes pour le redéploiement des agents et ouvrir deux concours en vue du redéployer 2500 cadres aux grades de

professeur d'enseignement secondaire et professeur d'enseignement primaire, au profit du Ministère de l'Education, visant la reconversion de 4000 agents des corps administratifs et techniques aux corps d'enseignement et d'encadrement (surveillants, assistants pédagogiques...).

- La publication du décret gouvernemental n° 2020-315 du 19 mai 2020, relatif à la mobilité fonctionnelle des agents publics au profit des collectivités locales
- L'élaboration d'un projet de décret relatif à la mise en place d'un programme spécifique de renforcement des ressources humaines dans les communes dans les spécialités vitales avec 1030 agents : architectes, informaticiens, spécialistes de la gestion administrative et financière...
- La création de la Bourse de la Mobilité : c'est un site internet où tous les départements annoncent les postes vacants avec les conditions requises pour la nomination. Au cours de l'année 2020, le site internet « la Bourse de la Mobilité » a été développé et il est en cours de mise en place avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale, et on espère qu'il sera fonctionnel vers la fin de 2021.
- L'élaboration des tableaux de bord et d'un système d'information qui comportent des données relatives aux agents publics afin d'aider à fournir des informations statistiques et des données fiables pour appuyer la prise de décision.
- L'analyse fonctionnelle des ministères pour repenser leur restructuration et élaborer un référentiel général des emplois administratifs et techniques
- L'Activation de la fonction de « vigilance » quant à l'application des principes de gouvernance et la prévention de la corruption et la consécration de ses exigences dans les structures publiques en assurant le suivi des activités des cellules de gouvernance et en les incitant à préparer les rapports annuels (10 rapports en 2020).
- Le lancement de la plateforme "e-citoyen" depuis juillet 2020, qui permet aux citoyens de signaler les abus et les soupçons de corruption, et le nombre de pétitions reçues 48 pétitions et 265 pétitions en 2020. L'administration a également reçu 6 pétitions par e-mail durant l'année 2020.

2- EXECUTION DU BUDGET DE LA MISSION DE PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT POUR L'ANNEE 2020:

En 2020, les dépenses de la mission de la présidence du gouvernement s'élèvent à 224,571 MD. Les crédits inscrits dans la loi des finances sont à 230,527MD (sans tenir compte des ressources propres des établissements publics).

Les crédits de paiement exécutés ont atteint un taux de 97,42% et sont répartis comme suit:

- Crédits de rémunération : 97,88 %.
- Crédits de fonctionnement:96,73 %.
- Crédits d'intervention : 99,66 %.

Ces taux d'exécution des crédits sont considérés très satisfaisants

- Crédits d'investissement : le taux d'exécution à atteint81,28 % et ceci est du à l'interruption de travail à la présidence du gouvernement et les structures rattachées, pour une durée de deux mois à cause du confinement total qui a altéré l'avancement des projets.

Ces dépenses sont ventilées dans le tableau suivant :

Tableau 1:
Exécution du budget de la mission de la présidence du gouvernement pour
l'année 2020 par rapport aux prévisions
Répartition par nature de la dépense

(Mille dinars)

Nature des Dépenses		LF complémentaire 2020	Réalizations 2020	Ecart	
				montant	%
Dépenses de Rémunération	Engagement	162.836	159.387	3.449	97.88%
	Paiement	162.836	159.387	3.449	97.88%
Dépenses de fonctionnement	Engagement	19.109	18.484	625	96.73%
	Paiement	19.109	18.484	625	96.73%
Dépenses d'Intervention	Engagement	39.236	39.104	132	99.66%
	Paiement	39.236	39.104	132	99.66%
Dépenses d'investissement	Engagement	15.024	10.310	4.714	68.63%
	Paiement	9.345	7.596	1.749	81
Dépenses des opérations financières	Engagement	0	0	0	0
	Paiement	0	0	0	0
Total Hors ressources propres des établissements publics	Engagement	54.260	49.414	4.846	91.07%
	Paiement	230.527	224.571	5.956	97.42%

Sans tenir en compte les ressources propres des établissements publics

Tableau 2 :
Exécution du budget de la mission de la présidence du gouvernement pour
l'année 2020 par rapport aux prévisions
Répartition par programme

(Mille dinars)

Nature des Dépenses		LF complémentaire 2020	Réalizations 2020	Ecart	
				montant	%
programme 1 : Tutelle	Engagement	15.481	15.479	2	100%
	Paiement	23.292	23.146	146	99%
Programme 2: Contrôle	Engagement	42.846	42.510	336	99%
	Paiement	42.846	42.510	336	99%
Programme 3 : Information, communication et formation	Engagement	5.844	5.844	0.000	100%
	Paiement	92.569	92.566	3	100%
programme 4: modernisation des prestations administratives	Engagement	77	62	15	80%
	Paiement	1.341	1.120	221	84%
Programme 5 : gestion du secteur public	Engagement	2.689	2.406	283	89.49%
	Paiement	9.630	6.362	3.268	66.06%
Programme 9 : pilotage et appui	Engagement	28.634	24.339	4.295	85%
	Paiement	61.175	59.827	1.348	98%
Total Hors ressources propres des établissements publics	Engagement	95.572	90.641	4.931	95%
	Paiement	230.853	225.532	5.321	98%

Sans tenir en compte les ressources propres des établissements publics

L'exécution du budget de la présidence du gouvernement a connu des variations au niveau de toutes les dépenses comparées aux prévisions publiées dans la loi de finance, qui s'explique par :

- La suppression du ministère de la fonction publique, de la modernisation de l'administration et des politiques publiques conformément au décret gouvernemental numéro 157/ 2020 datée la 26 mars 2020 portant suppression du ministère de la fonction publique, de la modernisation de l'administration et des politiques publiques, et rattachement de ses structures à la présidence du gouvernement
- L'augmentation salariale actée pour les corps de contrôle et des ingénieurs de l'administration publique au cours de l'année 2020 suite à la publication du décret gouvernemental numéro 1133/ 2019 daté du 12 décembre 2019 portant l'octroi de la deuxième et la troisième tranche de l'augmentation des salaires au profit des agents de l'Etat, des collectivités locales et des établissements à caractère administratif et la fixation de ses montants
- La succession des gouvernements sachant que les anciens membres préservent les avantages qui leur sont dus pendant une période après le remaniement ce qui engendre des dépenses supplémentaires au niveau des rémunérations et de fonctionnement
- Allocation de crédits couvrant 10 mois seulement

Chapitre 2 : Présentation des Programmes de la mission

Programme 1 : La Tutelle

**Responsable du programme:
Mr Nabil Ajroud**

**Date de nomination: 30 octobre
2020**

1- PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE PERFORMANCE :

Le programme de Tutelle est chargé de concevoir et d'appliquer la politique de l'État dans les domaines suivants:

- Législation et promulgation des textes juridiques
- Le renforcement de l'autorité de contrôle et le suivi de la gestion des administrations des établissements et des entreprises publiques;
- Le suivi du bon fonctionnement des instances publiques indépendantes
- La consécration du dialogue et de la communication entre le Gouvernement, les organes constitutionnels, la société civile et le Parlement
- L'appui aux activités partisanes et associatives et la promotion du rôle de la société civile.

Le programme de tutelle a deux objectifs stratégiques :

- Amélioration de la production et de la diffusion de l'information
- Développement et gouvernance des établissements et des entreprises publics

Objectif stratégique 1.1 : Améliorer la production et la diffusion de l'information

❖ Indicateur 1.1.1 Évolution du nombre des inscrits dans le registre national des entreprises

Unité	Réalizations		Estimations 2020	Réalizations 2020	Réalizations en 2020 par rapport aux estimations de 2020	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
nombre	--	32655	35000	34816	99.47%	33000	34000

Définition de l'indicateur : Cet indicateur permet de promouvoir la transparence de l'information économique et financière et de lutter contre la corruption. Il faut noter que la collecte d'informations, des données et des documents concernant les personnes physiques et morales et des situations juridiques des opérateurs dans le domaine économique et associatif, représente un moyen d'amélioration de la transparence des transactions économiques et financières par la conservation et la mise à disposition de ces données auprès du public et des structures étatiques concernées.

Méthode de calcul des indicateurs : Accumulation (collecte) du nombre total de personnes inscrits au registre national des entreprises

Source d'information : Centre national du Registre national des Entreprises

On note une convergence entre les estimations pour 2020 (350000) et les réalisations pour la même année (34816) malgré les difficultés économiques et la crise sanitaire provoquées par la propagation du coronavirus et l'interruption de fonctionnement des entreprises publiques et privées pendant deux mois, où 99,47 % de la cible a été atteinte en 10 mois

Objectif stratégique 1.2 : Développer la gouvernance des établissements et des entreprises publics

❖ **Indicateur 1.2.1 : Évolution des partenaires du secteur privé**

Unité	Réalizations		Estimations 2020	Réalizations 2020	Réalizations en 2020 par rapport aux estimations de 2020	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
nombre	--	35	40	36	90%	42	50

Définition de l'indicateur : L'indice "Evolution du nombre de partenaires du secteur privé " mesure la compétitivité des entreprises soutenues par l'État à travers l'évolution du volume de leurs transactions et leur ouverture sur le secteur privé.

Méthode de calcul des indicateurs : (réalisations en 2020/estimations en 2020) * 100

Source d'information : Statistiques à caractère administratif provenant des structures chargées de suivi des établissements et entreprises publics

Les données ci-dessus sont partielles compte tenu de l'indisponibilité de toutes les informations que les personnes publiques concernées devraient fournir conformément aux exigences des arrêtés réglementaires, de la circulaire du chef du gouvernement et des correspondances de l'instance générale de partenariat public privé (IGPPP) demandant des informations nécessaires concernant la mise en œuvre et la programmation des projets de partenariat.

2- Exécution du budget du programme

Les dépenses du programme de Tutelle en 2020 étaient de 23 146 MD, le budget alloué était de 23 291 709 MD, avec un taux de réalisation global très satisfaisant de 100 %. Ci-dessous les taux de réalisations :

- les dépenses de rémunération étaient de 96 %,
- les dépenses de fonctionnement étaient de 100 %,
- les dépenses d'intervention étaient de 99,98 %
- les dépenses d'investissement, étaient de 100 %.

Le cadre législatif soutenant le partenariat avec le secteur privé est régi par les dispositions de la loi n° 2019- 47 sur l'amélioration du climat d'investissement et du décret-loi du chef du gouvernement n° 2020-24 du 28 mai 2020 portant fixation de dispositions particulières relatives aux cas de prorogation des contrats de concession, dont le principal objectif est d'atténuer les conséquences liées aux circonstances exceptionnelles inhérentes à la pandémie de COVID-19 sur l'équilibre budgétaire des contrats de concession dans plusieurs domaines.

Ces dépenses sont ventilées dans le tableau suivant :

Tableau 1:
Exécution du budget du programme pour l'année 2020 par rapport aux
prévisions
Répartition par nature de la dépense

(Mille dinars)

Nature des Dépenses		LF complémentaire 2020	Réalizations 2020	Ecart	
				montant	%
Dépenses rémunération	de Paiement	3,950	3,807	143	96%
Dépenses fonctionnement	de Paiement	3,860	3,860	0	100%
Dépenses d'Intervention	Engagement	14,752	14,750	2	99.98%
	Paiement	14,752	14,750	2	99.98%
Dépenses d'investissement	Engagement	729	729	0	100%
	Paiement	729	729	0	100%
Dépenses opérations financières	Engagement	0	0	0	
	Paiement	0	0	0	
Total Hors propres	ressources Engagement	15,481	15,479	2	100
	Paiement	23,292	23,146	146	100

Tableau 2:
Exécution du budget du programme pour l'année 2020 par rapport aux prévisions
Répartition par sous programme et activité (crédits de paiement)

(Mille Dinars)

Sous- programme	Activité	LF Initiale 2020	LF compl 2020	Réalizations 2020	Ecart	
					Montant	%
Tutelle	Activité 1 : Suivre, corriger et publier les textes juridiques.	1.086	3.998	3.998	201	99.99%
	Activités 2 : Créer et contrôler l'activité des associations	565	447	447	0	100%
	Activité 3 : Elaborer et évaluer les dossiers de privatisation des entreprises publiques	317	410	410	1	100%
	Activité 4 : Suivre la productivité et la gouvernance des entreprises publiques	3.172	41	41	0	100%
	Activité 5 : Suivre les dossiers relatifs à la société civile et aux instances publiques indépendantes	0	609	474	135	78%
	Activité 6 : Octroyer des subventions au profit des instances publiques indépendantes	15.427	17.778	17.775	3	99.99%
	Total			23.283	23.146	137

* sans tenir compte des ressources propres des établissements publics

Présentations des défis et des orientations futures pour améliorer la performance du programme :

Dans l'ensemble, l'année 2020 a été caractérisée par des difficultés, qui ont entravé l'atteinte des résultats souhaités et des objectifs prédéterminés, telles que:

- L'instabilité gouvernementale : l'année 2020 est caractérisée par la succession de 3 gouvernements ce qui est de nature à ralentir le fonctionnement des activités administratives, étant donnée qu'ils étaient de gouvernements de gestion des affaires courantes,
- L'interruption du travail à la présidence du gouvernement, à l'instar des établissements et des structures publics, en raison du confinement total pendant deux mois durant le premier semestre 2020 à cause de la propagation de la pandémie du "Covid 19", puis la réduction du temps de travail.
- La suspension presque totale du travail dans les structures et établissements publics rattachés au programme de tutelle tout au long de la période de confinement, suivi par la diminution du nombre d'heures de travail, ce qui a entraîné un ralentissement de leurs activités,

- La décroissance des activités des entreprises du secteur privé pendant la période du confinement, a affecté négativement leurs rentabilités, ce qui les a incitées à rechercher des mécanismes appropriés pour surmonter la crise.

Recommandations:

- Développer un système d'information avancé pour soutenir les partenariats qui permet un suivi et un contrôle minutieux et continu de la mise en œuvre des projets et une meilleure vision des litiges et des dettes en cours.
- Veiller à l'application du décret n° 4631-2013 promulgué le 18 novembre 2013 relatif à la transmission des rapports annuels d'exécution des engagements en faisant recourt à des mécanismes d'incitation ou des mesures répressives et en publiant d'un modèle type de rapport annuel d'activité.
- Autoriser à l'entité chargée de l'élaboration des rapports d'accéder au système de statistique national, notamment aux données globales des sociétés partenaires (valeurs ajoutées, ressources humaines...)
- Créer des mécanismes de financement des interventions d'appui à la préparation et au suivi des contrats de concessions et de partenariats
- Renforcement de la contribution de la Caisse des Dépôts et Consignations au financement des projets de partenariat en coordination avec l'instance général de Partenariat Public -Privé
- Motiver les banques tunisiennes à offrir des options de financement à long terme adaptées à la durée des projets de partenariat.

Programme 2 : Le Contrôle

**Responsable du programme:
Madame Kaouther Ben Said
Ep Neji**

**Date de nomination: 30 octobre
2020**

1- PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE PERFORMANCE :

Le programme de contrôle veille à :

- contribuer à la gouvernance de la gestion publique en fournissant des garanties raisonnables pour la préservation des biens et des fonds publics dans le cadre de l'application des lois et règlements en vigueur, à travers le développement de contrôles sur les actes de gestion de l'administration et des établissements publics à caractère administratif.
- soutenir le contrôle juridictionnel exercé par le Tribunal administratif dans ses domaines consultatif et judiciaire.

Objectif stratégique 1 - 2 : Promouvoir le service judiciaire administratif

❖ Indicateur 2 - 1-1 : moyenne des délais de jugement des affaires en phase de première instance:

Unité	Réalizations		Estimations 2020	Réalizations 2020	Réalizations en 2020 par rapport aux estimations de 2020	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
durée	--	--	1 an et ½	2 ans	75%	1 an et ½	2 ans

Définition de l'indicateur : Cet indicateur permet de déterminer la capacité du service judiciaire administratif à statuer sur des affaires dans des délais raisonnables à la phase de première instance et ainsi de répondre aux aspirations du justiciable à un procès équitable et dans des délais raisonnables.

Méthode de calcul des indicateurs : (Durée totale des affaires réglées/Nombre de affaires réglées) * 100

Source d'information : Tribunal administratif

L'écart entre les estimations et les réalisations est principalement dû à la situation sanitaire du pays et aux interruptions du fonctionnement du Tribunal administratif pendant la période du confinement.

❖ **Indicateur 2 - 1-1 : Taux des textes examinés en moins de deux mois (consultatif).**

Unité	Réalizations		Estimations 2020	Réalizations 2020	Réalizations en 2020 par rapport aux estimations de 2020	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
%	--	--	50%	50%	100%	60%	70%

Définition de l'indicateur : cet indicateur permet de déterminer l'efficacité de la fonction consultative du Tribunal administratif et la capacité de suivre l'avancement des projets de textes juridiques qui lui sont soumis pour avis afin de vérifier leur conformité avec la législation et la réglementation en vigueur.

La méthode de calcul de l'indicateur (nombre de textes contrôlés pendant 2 mois/nombre total de textes examinés tout au long de l'année) x 100

Source d'information : Tribunal administratif

Objectif stratégique 2.2 : Renforcer l'efficacité de l'intervention des organes de contrôle dans les actes de gestion

❖ **Indicateur 2-2-1 : Nombre de mission de contrôle réalisée :**

Unité	Réalizations		Estimations 2020	Réalizations 2020	Réalizations en 2020 par rapport aux estimations de 2020	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
nombre	--	--	120	120	100%	150	170

Définition de l'indicateur : Cet indicateur vise à accroître le nombre des missions de contrôle pour couvrir un plus grand nombre de structures publiques.

Méthode de calcul des indicateurs : Nombre par an

Source d'information : toutes les unités opérationnelles du programme de contrôle (excepté le Tribunal administratif)

❖ **Indicateur 2-2-2 : Taux de réponse de l'administration aux propositions des organes de contrôle :**

Unité	Réalizations		Estimations 2020	Réalizations 2020	Réalizations en 2020 par rapport aux estimations de 2020	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
%	--	--	60%	60%	100%	70%	75%

Définition de l'indicateur : Cet indicateur vise inciter l'administration à répondre aux suggestions des organes de contrôle

Méthode de calcul des indicateurs : Nombre de ministères qui se sont conformés aux observations/nombre total de ministères assujettis à des rapports de contrôle achevés (réponse partielle ou totale aux observations) x 100.

Source d'information : toutes les unités opérationnelles du programme de contrôle (excepte le Tribunal administratif)

2- Exécution du budget du programme

Le budget du programme de contrôle s'est élevé à 42.846 MD, avec un taux de réalisation des crédits d'engagement de 95.13% et 78.74 pour les crédits de paiements.

Les dépenses de rémunération se sont élevées à 99,84 % de crédits alloués, en raison notamment de l'augmentation générale des salaires de la fonction publique.

Le taux d'exécution des dépenses de fonctionnement a atteint 99,07 %, ce qui est un pourcentage important en raison de l'acquisition des moyens de prévention contre le COVID-19, au profit des agents.

Le taux d'exécution des dépenses d'interventions a atteint 100 %, compte tenu des transferts de crédits à l'unité opérationnelle « tribunal administratif ».

Le taux de réalisation des dépenses d'investissement est de 81,64 % pour les engagements et de 14,76 % pour les paiements, ce qui est un pourcentage important en raison de la propagation du coronavirus et de l'interruption des investissements.

Ces dépenses sont ventilées dans le tableau suivant :

Tableau 1:
Exécution du budget du programme pour l'année 2020 par rapport aux
prévisions
Répartition par nature de la dépense

(Mille dinars)

Nature des Dépenses		LF complémentaire 2020	Réalizations 2020	Ecart	
				montant	%
Dépenses rémunération	Paiement	38.817	38.755	0.06	%99.84
	Engagement	38.817	38.755	0.06	%99.84
Dépenses fonctionnement	Paiement	2.495	2.472	0.02	%99.07
	Engagement	2.495	2.472	0.02	%99.07
Dépenses d'Intervention	Engagement	170	170	0	%100
	Paiement	170	170	0	%100
Dépenses d'investissement	Engagement	1.4	1.1	0.02	%81.64
	Paiement	1	0.15	0.09	%14.76
Dépenses opérations financières	Engagement	-	-	-	-
	Paiement	-	-	-	-
Total Hors ressources propres	Engagement	42.846	42.510	0.03	%95.13
	Paiement	42.846	42.510	0.03	%78.74

Tableau 2:
Exécution du budget du programme pour l'année 2020 par rapport aux prévisions
Répartition par sous-programme et activité (crédits de paiement)

(Mille Dinars)

Sous-programme	Activité	LF Initiale 2020	LF compl 2020	Réalizations 2020	Ecart	
					Montant	%
Tutelle	Activité 1 : Contrôle sur des actes de gestion des administrations, des entreprises et des établissements publics et des collectivités locales	2.914	3.204	3.204	0	%100
	Activité 2 : Contrôle des actes de gestion relatifs aux dépenses publiques	7.374	8.817	8.817	0	%100
	Activité 3 : Contrôle des actes de gestion relatifs à la commande publique	2.250	2.988	2.988	0	%100
	Activité 4 : Contrôle des actes de gestion des établissements et des entreprises publics	1.776	2.254	2.254	0	%100
	Activité 5 : Suivi et audit des contrats de partenariat	387	549	549	0	%100
	Activité 6 : Emettre des jugements en matière administrative	19.598	22.284	22.033	0.02	%98.87
	Total	34.298	44.996	39.871	0.02	%99.81

* sans tenir compte des ressources propres des établissements publics

Programme 3 : Information, Communication et Formation

**Responsable du programme:
Mr Amine Ben Amor**

**Date de nomination: 30 octobre
2020**

1- PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE PERFORMANCE :

Le programme information, communication et formation met en œuvre la politique de l'État dans le domaine de la promotion du secteur de l'information et de la communication pour favoriser une meilleure qualité du contenu médiatique et assurer la pérennité du service audiovisuel public et le développement des compétences des journalistes et des communicateurs à travers la formation et la facilitation de l'accès aux données relatives à l'activité gouvernementale.

A cet effet, les axes stratégiques de la présidence du gouvernement relatifs à ce programme sont les suivants :

- Appuyer les établissements médiatiques audiovisuels et écrits
- Communiquer et diffuser l'information relative à l'activité gouvernementale

Objectif 3-1: Améliorer la bonne gouvernance des établissements médiatiques audiovisuels et écrits

❖ Indicateur 3-1-1 : Evolution des ressources propres

Unité	Réalizations		Estimations 2020	Réalizations 2020	Réalizations en 2020 par rapport aux estimations de 2020	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
%	--	--	1.8%	-27%	-28.8%	2%	2.5%

Définition de l'indicateur : L'indicateur reflète la capacité des établissements médiatiques publics à maintenir la viabilité du service public, à assurer l'équilibre budgétaire de ces établissements et à vérifier leur compétitivité dans un environnement pluraliste.

Méthode de calcul des indicateurs : (réalisations en 2020/estimations en 2020) *

100

Source d'information : établissements médiatiques publics

L'écart enregistré s'explique par:

- Des ressources propres des établissements publics de médias audiovisuels en régression en raison de :

- Leur faible compétitivité dans un espace médiatique pluraliste
- Faibles retombées financières de la publicité
- L'accumulation de dettes en raison des coûts exorbitants de diffusion, d'autant plus que la plupart des établissements médiatiques couvrent l'ensemble du territoire de la République.

- l'incapacité de ces entreprises à adopter un modèle économique visant à réduire les dépenses inutiles au profit du développement d'investissements dans la production dramatique, journalistique et documentaire, la promotion du journalisme d'investigation et les émissions de divertissement, ce qui est de nature à encourager les éventuels publicitaires et agences de publicité à collaborer avec les médias publics,

Concernant la nouvelle société de presse, d'impression et d'édition (Snip), il faut noter que l'émergence de plateformes de médias en ligne a créé des nouveaux comportements chez les lecteurs qui sont à la recherche d'une information instantanée de la manière la plus simple. Cela a entraîné une baisse des ventes de journaux sans oublier les coûts élevés d'acquisition de papier offset sur le marché mondial.

Objectif 3-2: Faciliter l'accès aux données relatives à l'activité gouvernementale

❖ Indicateur 3-2-1: Nombre de visiteurs du portail de la Présidence du Gouvernement :

Unité	Réalizations		Estimations 2020	Réalizations 2020	Réalizations en 2020 par rapport aux estimations de 2020	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
nombre	--	--	200.000	283.262	141.6%	300.000	350.000

Définition de l'indicateur : le développement de l'indicateur "Nombre de visiteurs du portail de la présidence du gouvernement" est lié à la qualité de l'information en termes de pertinence et d'actualité des données relatives aux activités gouvernementales, à la diffusion des textes juridiques, des communiqués de presse, des concours dans le secteur public, des publications administratives et des liens importants et utiles mis à la disposition des citoyens.

Méthode de calcul des indicateurs : Nombre cumulé de visiteurs du Portail de la Présidence du gouvernement au cours de l'année en question

Source d'information : le secrétariat général du gouvernement

Le nombre des visiteurs du portail de la présidence du gouvernement a atteint 283.262 visiteurs au cours de l'année 2020, dépassant ainsi les estimations pour l'année en question, malgré les difficultés dues au confinement total de deux mois et l'instabilité politique. Ce nombre démontre le besoin des citoyens de se renseigner sur les événements politiques nationaux, de suivre les activités du gouvernement et d'obtenir des informations et des données actualisées auprès de sources fiables.

2- Exécution du budget du programme

Les dépenses du Programme d'Information, de Communication et de Formation en 2020 étaient de 92.566 M. D, quasiment la même somme que les crédits alloués à raison de 92.570 M. D avec un taux d'exécution de 100% pour toutes les catégories de dépenses.

Ces dépenses sont ventilées dans le tableau suivant :

Tableau 1:
Exécution du budget du programme pour l'année 2020 par rapport aux
prévisions
Répartition par nature de la dépense

(Mille dinars)

Nature des Dépenses		LF complémentaire 2020	Réalizations 2020	Ecart	
				montant	%
Dépenses de rémunération	Paiement	84,694	84,690	0.004	100%
Dépenses de fonctionnement	Paiement	2,032	2,032	0	100%
Dépenses d'Intervention	Engagement	734	734	0	100%
	Paiement	734	734	0	100%
Dépenses d'investissement	Engagement	5,110	5,110	0	100%
	Paiement	5,110	5,110	0	100%
Dépenses des opérations financières	Engagement	0	0	0	
	Paiement	0	0	0	
Total Hors propres ressources	Engagement	5,844	5,844	0	100
	Paiement	92,570	92,566	0.004	100

Tableau 2:
Exécution du budget du programme pour l'année 2020 par rapport aux prévisions
Répartition par sous-programme et activité (crédits de paiement)
(Mille Dinars)

Sous- programme	Activité	LF Initiale 2020	LF compl 2020	Réalizations 2020	Ecart	
					Montant	%
Tutelle	Activité 1 : Subvention au profit de l'Etablissement de la Télévision tunisienne	29,310	37,732	37,732		%100
	Activité 2 : Subvention au profit de à l'Etablissement de la Radio tunisienne	31,330	35,268	35,268		%100
	Activité 3 : Subvention au profit de l'Agence Tunis-Afrique Presse	10,440	10,906	10,906		%100
	Activité 4 : Couverture des activités de la présidence du gouvernement, coordination avec les journalistes locaux et étrangers et édition les communiqués de presse	1,870	2,419	2,415	4	%99.86
	Activité 5 : Subvention au profit du Centre d'information, de formation, d'études et de documentation sur les associations "Ifeda"	543	543	543		%100
	Activité 6 : Appui et formation des professionnels des médias dans le domaine des médias et de la communication.	443	577	577		%100
	Activité 7 : Subvention au profit de la Société nouvelle d'impression, de presse et d'édition	0	5,125	5,125		%100
	Total	73,936	92,570	92,569	4	%100

* sans tenir compte des ressources propres des établissements publics

Présentations des défis et des orientations futures pour améliorer la performance du programme :

L'année 2020 était pleine de défis à différents niveaux qui ont impacté de nombreux secteurs. En ce qui concerne les deux indicateurs de mesure de performance du programme 3, on remarque que les obstacles qui freinent le secteur médiatique se résument essentiellement en:

- Les faibles retombées financières de la publicité à cause des difficultés économiques aggravées par le confinement total et la concurrence entre les établissements de médias publiques d'un côté et les entreprises de médias privés de l'autre côté étant donné que les publicitaires se réfèrent aux taux d'audience pour répartir les budgets attribués à la publicité afin d'assurer une meilleure compétitivité à leurs produits.

- La baisse de la publication et de la vente des journaux contre la hausse des coûts d'impression à l'échelle internationale à cause de l'évolution technologique permanent et la prolifération des plateformes médiatiques sur le réseau d'internet qui répondent aux besoins des citoyens en terme d'actualité et de facilité d'accès à l'information.
- La suspension de la production audiovisuelle dans les établissements de médias publics à cause de la pandémie du Corona , en particulier les œuvres dramatiques destinés à la diffusion pendant le mois de Ramadan, qui procurait des revenus considérables à ces médias grâce à l'augmentation de recettes publicitaires.
- L'absence d'un terrain d'entente avec la fédération tunisienne de football à cause d'un désaccord d'ordre financier, car les coûts de la diffusion des matchs du Championnat tunisien dépasse de loin les revenus de la publicité.

En ce qui concerne le deuxième indicateur relatif au nombre de visiteurs du portail de la Présidence du Gouvernement, il est à noter que le nombre de visiteurs du Portail a dépassé les attentes avec 83,262 visiteurs supplémentaires, reflétant ainsi le besoin d'information en matière d'activité gouvernementale ainsi que des structures et des établissements publics et des liens utiles.

Recommandations:

Afin d'améliorer la performance des entreprises de médias publics, il est recommandé de :

- Inciter les entreprises de médias publics à adopter un modèle économique qui leur procurera un rendement financier et à améliorer leurs compétitivités,
- Inviter la SNIP à développer sa plateforme électronique pour s'accommoder aux besoins et aux nouveaux comportements des lecteurs et des publicitaires et à réviser sa stratégie de marketing
- Accroître la notoriété du portail du gouvernement et de ses prestations,
- Réaliser un questionnaire en ligne pour mieux définir les attentes des visiteurs du portail.

Programme 4 : Gestion du secteur public

**Responsable du programme:
Madame Fadhila Dridi Ep Zina**

Date de nomination: 30 octobre 2020

1- PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE PERFORMANCE :

Le programme « **Gestion dans le secteur public** » est chargé de préparer et de mettre en œuvre la politique gouvernementale dans le domaine de la fonction publique, de la modernisation de l'administration et ceci à travers les axes suivants:

- Développement de la gestion des ressources humaines de l'administration (rationalisation des ressources humaines de la fonction publique et amélioration des compétences et perfectionnement des aptitudes)
- Développement de la gestion des établissements et des entreprises publics.

Objectif stratégique 4.1 : Améliorer et rationaliser la gestion des ressources humaines de l'administration

Indicateur 4.1.1 : Nombre des procédures et des textes réglementaires réalisés dans le domaine de la rationalisation de la gestion des ressources humaines.

Unité	Réalizations		Estimations 2020	Réalizations 2020	Réalizations en 2020 par rapport aux estimations de 2020	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
%	--	--	50%	40%	80%	90%	100%

Définition de l'indicateur: Cet indicateur permet de mesurer le nombre de textes organisationnels qui seront réalisés ou actualisés dans le domaine de la gestion des ressources humaines dans le but de valoriser le rendement dans le secteur de la fonction publique.

Méthode de calcul de l'indicateur: (le nombre des textes juridiques et règlementaires réalisés/ le nombre de textes juridiques et règlementaires prévus dans le cadre du programme de la modernisation de la fonction publique) x100

Sources de données : l'instance générale de la fonction publique

En effet, les objectifs prévus pour l'année 2020 sont réalisés à raison de 80 %, l'écart enregistré s'explique par :

- L'instabilité gouvernementale : les projets de loi ou de décret prévus, concernent tout le secteur de la fonction publique et nécessitent l'approbation du chef du gouvernement, du ministre chargé de la fonction publique, du ministre des finances et les ministres concernés selon leurs secteurs d'activité.
- La pandémie du Covid 19 qui a entravé l'avancement de plusieurs projets particulièrement les programmes de coopération internationale (l'appui technique des experts)

Indicateur 4.1.2 : Taux d'absentéisme dans la fonction publique

Unité	Réalizations		Estimations 2020	Réalizations 2020	Réalizations en 2020 par rapport aux estimations de 2020	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
%	--	--	40%	0%	0%	50%	60%

-Définition de l'indicateur: cet indicateur permet de suivre les procédures qui visent la révision des textes juridique en vigueur dans le domaine de la gestion des vacances dans la fonction publique

Cet indicateur inclue dans le programme de la convention signée entre la commission européenne en Tunisie et le ministère de développement, de coopération internationale et d'investissement extérieur, relative au financement du projet de la modernisation de l'administration publique, a été abandonné au cours de l'année 2020 et supprimé de ladite convention.

Méthode de calcul de l'indicateur : le nombre de mesures inhérentes au domaine de gestion des vacances dans la fonction publique qui a été révisé.

Source de données : l'instance générale de la fonction publique

Indicateur 4.1.3 : taux d'efficacité de la gestion des ressources humaines

Unité	Réalizations		Estimations 2020	Réalizations 2020	Réalizations en 2020 par rapport aux estimations de 2020	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
%	--	--	50%	60%	130%	65%	65%

Définition de l'indicateur : L'indicateur permet de mesurer le taux des agents ayant bénéficié des formations et des stages.

Méthode de calcul de l'indicateur : il comprend les agents publics concernés par la formation continue pour la promotion au grade. Il dépend de degré d'avancement des agents à la validation des unités de valeurs préparatoires. En 2020, le nombre des participants a nettement diminué tombant à 104 participants sur un total d'inscrits aux unités de valeurs, égale à 160 agents contre 180 inscrits en 2019. Toutefois, le taux de participants ayant validés les unités de valeurs préparatoires est satisfaisant, comparé aux estimations de l'administration. Il est calculé ainsi : (le nombre des agents ayant validés les unités de valeurs préparatoires/ le nombre total des participants) x100

Source de données : l'unité opérationnelle : l'école nationale d'administration

Objectif stratégique 4.2 : Développer et perfectionner les compétences

Appuyer et développer les compétences des agents et continuer le perfectionnement des nouveaux cadres dans les administrations publiques

Indicateur 4.2.1 : Taux d'agents bénéficiant, d'au moins une session de formation.

Unité	Réalizations		Estimations 2020	Réalizations 2020	Réalizations en 2020 par rapport aux estimations de 2020	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
%	654	628	28.94%	682	47.99%	30.38%	30.68%

Définition de l'indicateur : permet de mesurer le taux des agents ayant bénéficiés d'au moins une session de formation

Méthode de calcul de l'indicateur : pourcentage (le nombre des agents ayant bénéficiés d'au moins une session de formation/ le nombre total des agents de la présidence du gouvernement) x 100

Source de données : la direction générale de la formation et de développement des compétences

Indicateur 4.2.2 : Taux des agents bénéficiant, d'une session de formation au niveau régional et local

Cet indicateur permet de mesurer le pourcentage des agents bénéficiant d'une session de formation au niveau régional et local dans le cadre du plan de formation annuel de la présidence du gouvernement et de préparer un programme national transversal pour rapprocher les prestations de formation dans les régions

Unité	Réalizations		Estimations 2020	Réalizations 2020	Réalizations en 2020 par rapport aux estimations de 2020	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
%	257	155	%30	479	24.33%	35%	35%

Définition de l'indicateur : Mesurer le pourcentage des agents bénéficiant d'une session de formation au niveau régional et local à l'instar de leurs collègues dans l'administration centrale

Méthode de calcul de l'indicateur : (le nombre des participants au niveau régional et local/ le nombre des participants à une session de formation) x 100

Source de données : la direction générale de la formation et de développement des compétences

Indicateur 4.2.3 : Taux de participation des femmes aux sessions de formation

Cet indicateur s'inscrit dans le sous-programme « modernisation de la fonction publique ». Il permet de mesurer le pourcentage des femmes bénéficiaires des sessions de formation dans le cadre de la consécration de l'approche genre et de l'exécution du plan sectoriel pour l'égalité entre homme et femme.

Unité	Réalizations		Estimations 2020	Réalizations 2020	Réalizations en 2020 par rapport aux estimations de 2020	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
%	188	195	%30	945	48%	35%	35%

Définition de l'indicateur : il s'inscrit dans le cadre de l'approche genre dans la fonction publique. Il permet de mesurer le taux de femmes ayant bénéficiées de session de formation

Méthode de calcul de l'indicateur : (nombre des femmes bénéficiaires de session de formation/ le nombre total des bénéficiés de session de formation) x100

Source de données : la direction générale de la formation et de développement des compétences

2- Exécution du budget du programme

Les dépenses du programme « Gestion dans le secteur public » en 2020 étaient de 8.416.645 MD, le budget alloué était de 9.629.717 MD, avec un taux de réalisation global satisfaisant de 87.40 %. Ci-dessous les taux de réalisations par nature de dépenses :

- les dépenses de rémunération étaient de 86.51 %,
- les dépenses de fonctionnement étaient de 96.73 %,
- les dépenses d'intervention étaient de 87.87 %
- les dépenses d'investissement, étaient de 74.63 %.

Ces dépenses sont ventilées dans le tableau suivant :

Tableau 1:
Exécution du budget du programme pour l'année 2020 par rapport aux prévisions
Répartition par nature de la dépense

(Mille dinars)

Nature des Dépenses		LF complémentaire 2020	Réalizations 2020	Ecart	
				montant	%
Dépenses de rémunération	Paielement	6,514	5,635	879	86.51%
Dépenses de fonctionnement	Paielement	427	375	52	87.87%
Dépenses d'Intervention	Engagement	1,575	1,575	0	100 %
	Paielement	1,575	1,575	0	100 %
Dépenses d'investissement	Engagement	1,114	831	283	74.63%
	Paielement	1,114	831	283	74.63%
Dépenses des opérations financières	Engagement	-	-	0	0 %
	Paielement	-	-	0	0 %
Total Hors ressources propres	Engagement	2,689	2,406	283	89.49%
	Paielement	9,630	8,417	1,213	87.40%

Tableau 2:
Exécution du budget du programme pour l'année 2020 par rapport aux prévisions
Répartition par sous-programme et activité (crédits de paiement)

(Mille Dinars)

Activité	LF Initiale 2020	LF compl 2020	Réalizations 2020	Ecart	
				Montant	%
Activité 1 : efficacité de gestion, la rationalisation et la formation des ressources humaines de la fonction publique	3.766	4.773	3.857	914	81%
Activités 2 : développement des compétences et perfectionnement des aptitudes	6.752	4.851	4.393	458	91%
Activité 3 : suivi de l'organisation des établissements et des entreprises publics	568	0	0	0	0%
Total	11.086	9.624	8.251	1.373	85.73%

* sans tenir compte des ressources propres des établissements publics

Ci-dessous les réalisations du programme « Gestion dans le secteur public » :

- La mise en œuvre du décret gouvernementale N 2016-1143 promulgué le 26 aout 2016 fixant les conditions et les procédures du redéploiement des agents de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif.
- La création de la bourse de mobilité fonctionnelle : il s'agit d'une plateforme permettant aux administrations de publier les demandes des postulants aux postes vacants et les critères de candidature. Ce projet est appuyé financièrement et techniquement par la banque mondiale et sera opérationnel vers la fin de 2021.
- Le développement des tableaux de bord et de système d'information comportant les données des agents publics qui fournissent des données statistiques et graphiques pour aider à la prise de décisions
- L'analyse fonctionnelle des ministères pour réorganiser leurs structures et préparer un référentiel général des fonctions administratives et techniques

Programme 5 : Modernisation des prestations administratives

**Responsable du programme:
Madame Olfa Souli Ep Ouertani**

Date de nomination: 30 octobre 2020

1- PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE PERFORMANCE :

Le programme de modernisation de l'administration s'inscrit dans le cadre de la stratégie du gouvernement pour réformer le secteur public étant donné son rôle important dans la promotion du processus du développement à travers:

- L'amélioration de la qualité des prestations administratives et en les rapprochant des citoyens,
- La simplification des procédures administratives,
- La consécration de la transparence via l'appui du droit d'accès à l'information et l'ouverture des données gouvernementales,
- La mise en place d'une administration électronique et d'un gouvernement ouvert,

Ce qui est de nature à renforcer la confiance entre le citoyen et l'administration.

Ce programme est chargé d'exécuter les axes stratégiques suivants :

- L'amélioration et le contrôle de la qualité des prestations administratives
- La simplification et le rapprochement et restructuration des procédures
- Le développement de l'administration électronique et l'instauration de gouvernement ouvert.

Objectif stratégique 5.1 : Améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives

Indicateur 5.1.1 : Taux de réponse aux correspondances adressées aux ministères concernant les observations du citoyen superviseur

Unité	Réalizations		Prévisions (1) 2020	Réalisations 2020 (2)	Réalisation comparées aux prévisions 2020 (2)/(1)x 100	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
Pourcentage	73	66	80	58	72.5%	80	80

Définition de l'indicateur : cet indicateur vise le suivi des interactions des ministères par rapport aux observations de l'équipe de « citoyen superviseur » et la mise en place des mesures correctives nécessaires pour remédier aux insuffisances.

Méthode de calcul de l'indicateur : (nombre de réponses/ le nombre total des correspondances adressées aux ministères concernant les observations de l'équipe de citoyen superviseur) x 100

Source des données : les ministères concernés

L'écart entre les prévisions et les réalisations s'explique essentiellement par :

- Le retard des réponses des ministères aux correspondances.
- L'instabilité du fonctionnement de l'administration durant l'année 2020 à cause de la pandémie de Covid 19.
- L'instabilité des coordinateurs des ministères chargés de répondre aux observations de l'équipe de citoyen superviseur.

Indicateur 5.1.2 Taux de réponse des ministères aux observations du citoyen superviseur.

Unité de l'indicateur	Réalizations		Prévisions (1) 2020	Réalisations 2020 (2)	Réalisation comparées aux prévisions 2020 (2)/(1)x 100	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
Pourcentage	27.64	30.44	32	21.15	66%	24	28

Définition de l'indicateur : il permet de connaître le degré de réactivité des ministères

par rapport aux observations de l'équipe de citoyen superviseur à travers la mise en place des mesures correctives nécessaires pour remédier aux insuffisances

Méthode de calcul de l'indicateur : (le nombre des mesures mise en œuvre par les ministères concernés/ le nombre des observations négatives) x 100

Source des données : les ministères concernés

En effet ce faible taux de réactivité des ministères est expliqué d'abord par l'absence des réponses au sujet des observations négatives de l'équipe de citoyen superviseur, puis par les réponses à caractère général qu'on ne peut pas exploiter, et en fin par le manque de ressources financières permettant l'exécution des mesures nécessaires pendant la période de l'activité annuelle de l'équipe de citoyen superviseur.

Indicateur 5.1.3 : taux de couverture des gouvernorats

Unité	Réalizations		Prévisions (1) 2020	Réalizations 2020 (2)	Réalisation comparées aux prévisions 2020 (2)/(1)x 100	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
Pourcentage	--	--	75	71	95%	75	80

Définition des indicateurs : il permet de définir le nombre de gouvernorats visités et planifiés par les équipes de citoyen superviseur. Il a pour objectif de réactiver le rôle du citoyen superviseur par la couverture d'un plus grand nombre de régions internes

Méthode de calcul de l'indicateur : le nombre des gouvernorats visités par l'équipe de citoyen superviseur/ le nombre total des gouvernorats

Source de données : les rapports de l'équipe de citoyen superviseur

Malgré les difficultés rencontrées au cours de l'années 2020 notamment le nombre restreint de citoyens superviseurs, le taux de couverture des gouvernorats a augmenté.

Indicateur 5.1.4 : le nombre de services visités

Unité de l'indicateur	Réalizations		Prévisions (1) 2020	Réalizations 2020 (2)	Réalisation comparées aux prévisions 2020 (2)/(1)x 100	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
Nombre	3160	2840	3300	2683	81%	2800	3000

Définition de l'indicateur : il vise à recenser le nombre des services visités

annuellement et à développer le taux de sa représentativité.

Méthode de calcul de l'indicateur : le nombre des services visités par an

Source de données : les rapports des équipes de citoyen superviseur

La différence entre les prévisions et les réalisations est due au nombre restreint de citoyen superviseur. Il faut noter que le pays a passé par des circonstances exceptionnelles à cause du Covid19 qui a entraîné l'instabilité des services publics et qui a freiné la concrétisation des prévisions définies au préalable.

Objectif stratégique 5.2 : Simplifier les procédures et les prestations administratives et les restructurer

Indicateur 5.2.1 : Nombre des services ayant obtenus le label de qualité d'accueil "Marhaba"

Unité de l'indicateur	Réalizations		Prévisions (1) 2020	Réalizations 2020 (2)	Réalisation comparées aux prévisions 2020 (2)/(1)x 100	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
Nombre	--	--	20	10	50%	20	20

Définition de l'indicateur : il vise la promotion de la qualité des services de réception dans les directions publiques

Méthode de calcul de l'indicateur : le nombre des structures publiques ayant obtenus le label Marhaba

Source de données : l'INNORPI

Cet écart entre les prévisions et les réalisations est du :

- Aux coûts élevés pour l'octroi du label en version 2020, à l'origine de la démotivation et le désengagement des structures publiques
- L'absence d'un plan de communication

Indicateur 5.2.2 : Le nombre de processus administratif révisé :

Unité de l'indicateur	Réalizations		Prévisions (1) 2020	Réalizations 2020 (2)	Réalisation comparées aux prévisions 2020 (2)/(1)x 100	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
Nombre	--	--	7	7	100%	4	4

Définition de l'indicateur : vise à assurer la pertinence et l'évolution des processus administratifs pour satisfaire les usagers des prestations administratives et à simplifier les procédures.

Méthode de calcul de l'indicateur : (réalisations2020/prévisions2020) x 100

Sources de données : la direction générale des réformes et prospections administratives
Prévisions réalisées

Indicateur 5.2.3 : le nombre total des maisons de service administratifs créées de différents types

Unité de l'indicateur	Réalizations		Prévisions (1) 2020	Réalizations 2020 (2)	Réalisation comparées aux prévisions 2020 (2)/(1)x 100	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
Nombre	--	30	70	70	100%	80	90

Définition de l'indicateur : il vise à rapprocher les services administratifs prioritaires aux usagers de l'administration

Méthode de calcul de l'indicateur : nombre des maisons de services ouvertes aux publics

Sources de données : la direction générale des réformes et prospections administratives
Prévisions réalisées

Objectif stratégique 5.3 : Développer l'administration électronique et instaurer le gouvernement ouvert :

Indicateur 5.3.1 : Nombre des services publics électroniques évalués et développés à travers l'adoption d'un baromètre d'évaluation des services électroniques

Unité de l'indicateur	Réalizations		Prévisions (1) 2020	Réalizations 2020 (2)	Réalisation comparées aux prévisions 2020 (2)/(1)x 100	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
Nombre	--	--	15	15	100	35	40

Définition de l'indicateur : il vise à évaluer l'évolution des services en ligne en se basant sur les résultats d'un questionnaire adressé aux citoyens, aux usagers des services en ligne et aux développeurs des services en ligne.

Méthode de calcul de l'indicateur : le calcul est réalisé sur la base des normes définies

grâce aux résultats de deux questionnaires. Le premier vise l'évaluation de degrés de satisfaction des citoyens et leurs connaissances au sujet des services en ligne. Le deuxième concerne les usagers des services en ligne afin d'évaluer leur degré de satisfaction lié à la qualité des services disponibles.

Sources des données : résultats de deux questionnaires :

- le premier vise l'évaluation de degrés de satisfaction des citoyens et leurs connaissances au sujet des services en ligne
- le deuxième concerne les usagers des services en ligne afin d'évaluer leur degré de satisfaction lié à la qualité des services disponibles.

Les prévisions sont réalisées.

Les résultats de l'évaluation des services publics pour l'année 2019 ont été publiés vers la fin de la même année vue l'avancement du processus de réalisation des questionnaires et d'analyse des réponses, c'est pourquoi les résultats ont été validés pour l'année 2020.

Une révision du projet d'évaluation des services en ligne s'impose, dans le cadre de la coopération avec le partenaire Sud-Coréen. Ce partenariat consiste au développement d'un système électronique particulier qui assure la réalisation de questionnaire en ligne et permet aux usagers des services en ligne d'exprimer leurs opinions, juste après l'exécution de la prestation.

Ce système permettrait l'analyse d'un certain nombre d'indicateurs en se référant à l'expérience Sud-Coréenne dans le domaine. Dans la première phase, le système serait utilisé pour évaluer un nombre de prestations publiques en ligne (environ 30 services en ligne).

Le système serait mis en ligne au mois de janvier 2022 et il permettrait la diffusion des résultats.

La deuxième phase consiste à évaluer un plus grand nombre de prestations numériques administratives en se basant sur des normes inhérentes aux opinions des usagers des services en ligne et des experts dans le domaine.

Indicateur 5.3.2 : le nombre de consultations publiques réalisées via le portail national de participation publique :

Unité de l'indicateur	Réalizations		Prévisions (1) 2020	Réalizations 2020 (2)	Réalisation comparées aux prévisions 2020 (2)/(1)x 100	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
Nombre	6	17	30	28	93%	40	50

Définition de l'indicateur : Dans le cadre de développement du programme de la participation publique, la première phase était consacrée au développement du portail national de participation électronique mise en ligne depuis 2017 et à la constitution d'une équipe de travail composée de cadres publics appartenant aux différents ministères afin d'améliorer la participation électronique et l'utilisation du portail.

Le nombre de consultations mises en ligne était 17 en 2017 et 6 en 2018.

Toutefois le portail était moins fréquenté à cause d'un déficit communicationnel, organisationnel et réglementaire.

Dans l'objectif de remédier à ces insuffisances, une évaluation des portails de participation électronique était réalisée en 2019 en collaboration avec la OCDE avec la participation des acteurs publics intéressés et les représentants de la société civile. La publication du rapport et des recommandations a eu lieu en 2020.

Méthode de calcul de l'indicateur : résultat instantané suite à l'accès au portail

Source de données : le portail national de participation publique

L'écart entre les prévisions et les réalisations s'explique par l'abstention des ministères à utiliser le portail.

Indicateur 5.3.3 : Nombre des engagements réalisés dans le cadre des plans d'action du partenariat d'un gouvernement ouvert

Unité de l'indicateur	Réalizations		Prévisions (1) 2020	Réalizations 2020 (2)	Réalisation comparées aux prévisions 2020 (2)/(1)x 100	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
Pourcentage (tous les deux ans)	50%	58.26 %	60%	58.26%	97.1%	70%	70%

Définition de l'indicateur : la Tunisie a rejoint le programme de partenariat du gouvernement ouvert en 2014. Le plan de travail relatif au gouvernement ouvert est

réalisé périodiquement tous les deux ans en collaboration avec les représentants de la société civile. Le programme vise à appuyer la transparence, la redevabilité, la participation électronique et la modernisation et le développement des services électroniques en ligne.

En 2017 et 2018, le deuxième plan de travail national de partenariat du gouvernement ouvert a défini 15 engagements dont 50% sont réalisés.

Le troisième plan de travail national de partenariat du gouvernement ouvert a été élaboré en décembre 2020, il comporte 13 engagements.

En octobre 2020, le quatrième plan de travail national est lancé, il va couvrir la période entre mai 2021 et décembre 2023.

Méthode de calcul de l'indicateur : il est calculé selon l'état d'avancement de la réalisation de chaque engagement inclus dans le plan de travail. Quant à l'avancement de la réalisation de l'engagement il est calculé selon des indicateurs de performance choisis par la structure responsable et un comité de pilotage, en considérant les activités relatives à l'engagement.

En fin, il faut calculer le total de réalisation des engagements pour trouver le taux d'exécution du plan de travail

Sources de données :

- Les procès-verbaux des réunions du comité de pilotage chargé de suivi et d'exécution du programme de partenariat de gouvernement ouvert, élaborés par l'unité de l'administration électronique

- Le site web (<http://www.ogptunisie.gov.tn>)

Il est possible de consulter les taux de réalisation des plans d'action sur le site.

Le troisième plan de travail national de partenariat de gouvernement ouvert (novembre 2018- aout 2020) élaboré entre 2018-2020, comprend 13 engagements dont 58.26% réalisés en 2020.

Ce taux représente 97.1% des réalisations prévues pour l'année 2020, sachant que l'unité d'appui de partenariat du gouvernement ouvert a prolongé les délais de réalisation à cause de la crise sanitaire.

Indicateur 5.3.4 : Nombre des données publiques ouvertes sur les portails d'open data

Unité de l'indicateur	Réalizations		Prévisions (1) 2020	Réalizations 2020 (2)	Réalisation comparées aux prévisions 2020 (2)/(1)x 100	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
des données publiques ouvertes sur les portails d'open data	900	1000	2000	2500	125%	3300	3500

Définition de l'indicateur : le nombre des données publiques ouvertes dans les portails d'Open Data, représente les données publiques recensées au niveau des structures publiques qui serait publiées dans les portails des données ouvertes.

Méthode de calcul de l'indicateur :

- Les résultats de recensement des données publiques au niveau des structures publiques
- Total des données publiques disponibles dans les portails d'Open Data (collecte de données manuelle)

Source de données : le portail national d'Open Data

Dans le cadre de recensement des données publiques, le nombre des données publiques qui serait disponibles sur les portails d'Open Data est estimé à 2000 données en 2020. Le taux d'exécution en 2020 a atteint 125% l'équivalent de 2500 données publiées.

Dans le cadre de l'amélioration de l'indicateur, l'unité d'administration électronique veille à développer un système national de recensement des données publiques qui fournira un tableau de bord permettant le suivi de l'opération de recensement des données publiques et de la publication des données ouvertes à travers la connexion de ce système au portail national d'Open Data qui sera l'unique accès pour la diffusion des données ouvertes. Tous les portails sectoriels seront connectés au portail national.

2- Exécution du budget du programme :

Le montant total des dépenses du programme « Modernisation des prestations administratives » en 2020 est de 1.120.388 mille dinars, soit un taux de réalisation de 83.55% comparé aux crédits alloués qui remonte à 1.341.000. Le taux de réalisation des dépenses de rémunération est de 83.75% alors que le taux de dépenses de l'intervention est de 80.27%.

Les dépenses sont ventilées dans le tableau suivant :

Tableau 1 :
Exécution du budget du programme pour l'année 2020 par rapport aux prévisions
Répartition par nature de la dépense

(Mille dinars)

Nature des Dépenses		LF complémentaire 2020	Réalizations 2020	Ecart	
				montant	%
Dépenses de rémunération	de Paiement	1.264	1.059	205	83.75%
Dépenses de fonctionnement	de Paiement	0	0	0	0.00%
Dépenses d'Intervention	Engagement	77	62	15	80.27%
	Paiement	77	62	15	80.27%
Dépenses d'investissement	Engagement	0	0	0	0.00%
	Paiement	0	0	0	0.00%
Dépenses des opérations financières	Engagement	0	0	0	0.00%
	Paiement	0	0	0	0.00%
Total Hors ressources propres	Engagement	77.00	62	15	80.27%
	Paiement	1.341	1.120	221	83.55%

Tableau 2:
Exécution du budget du programme pour l'année 2020 par rapport aux prévisions
Répartition par sous-programme et activité (crédits de paiement)
(Mille Dinars)

Sous- programme	Activité	LF Initiale 2020	LF compl 2020	Réalizations 2020	Ecart	
					Montant	%
Tutelle	Activité 1 : améliorer et contrôler la qualité des prestations administratives	418	1.341	1.120	221	83.55%
	Activité 2 : simplifier et rapprocher les procédures administratives et les restructurer	599	0	0	0	0.00%
	Activité 3 : développer l'administration électronique et instaurer le gouvernement ouvert	337	0	0	0	0.00%
	Total	1.354	1.341	1.120	221	83.55%

* sans tenir compte des ressources propres des établissements publics

Présentations des défis et des orientations futures pour améliorer la performance du programme :

Malgré les difficultés liées au contexte de l'année 2020, les objectifs stratégiques du programme « Modernisation des prestations administratives » sont réalisés.

Toutefois les écarts enregistrés au niveau des réalisations de certains indicateurs sont dus à la situation engendrée par la pandémie du Covid et les mesures exceptionnelles mises en place pour limiter son expansion à titre d'exemple : l'approbation d'un confinement de deux mois puis des mesures sanitaires dont la réduction des horaires de travail, l'instabilité politique, la succession des gouvernements et la suppression du ministère de la fonction publique , la gouvernance et la lutte contre la corruption.

Pour redresser les écarts au niveau des quelques indicateurs et pallier les insuffisances, il est recommandé de :

- Soutenir la direction de la qualité des prestations administratives par le recrutement de citoyens superviseurs
- Inciter les structures publiques à s'inscrire au système de qualité et à octroyer le label « Marhaba » pour la qualité de réception.
- Préparer et exécuter un plan de communication pour améliorer la notoriété du label « Marhaba »
- Mettre les ressources humaines nécessaires à la disposition du projet de généralisation de maisons de services administratifs afin d'accélérer leurs créations dans les régions à faible couverture administrative.

Programme 9 : pilotage et appui

**Responsable du programme:
Madame Ilhem Chaari épouse Seti**

**Date de nomination: 30 octobre
2020**

1- PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE PERFORMANCE :

1. Objectif stratégique 1.1 : Améliorer de la gestion des ressources humaines

Le programme « Pilotage et appui » est chargé de soutenir les structures administratives centrales par le déploiement des compétences nécessaires à travers les promotions et les sessions de formation afin d'améliorer les aptitudes et les compétences professionnelles des agents, ce qui est de nature à contribuer à la bonne gouvernance de la masse salariale en considérant l'absence de recrutements autorisés annuellement et le départ de nombreux cadres à la retraite.

Indicateur 1.1.1 : Taux d'encadrement

Unité de l'indicateur	Réalizations		Prévisions (1) 2020	Réalizations 2020 (2)	Réalizations comparées aux prévisions 2020 (2)/(1)x 100	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
Pourcentage	--	--	64	62,4	97,5	67	70

Définition de l'indicateur : cet indicateur vise l'évolution du taux d'encadrement dépend à travers l'encouragement des mutations et des détachements

Méthode de calcul de l'indicateur : le nombre des agents de catégorie A2 ou plus/ le nombre total des agents

Sources des données : statistique à caractère administratif

De manière générale, le taux d'encadrement réalisé en 2020 est acceptable comparé aux prévisions de l'indicateur. L'indicateur d'évolution du taux d'encadrement a atteint 62,4 % contre 64% en prévisions pour l'année 2020

Indicateur 1.1.2 : Taux de formation

Unité de l'indicateur	Réalizations		Prévisions (1) 2020	Réalizations 2020 (2)	Réalizations comparées aux prévisions 2020 (2)/(1)x 100	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
Nombre total	--	--	50	56	112	55	60

Définition de l'indicateur : l'objectif de cet indicateur est d'évaluer la capacité de l'administration à former ses agents tout en optimisant les ressources financières allouées à cette activité et par conséquent œuvré à améliorer ce taux d'une année à une autre ce qui se reflétera positivement sur la performance des agents et les encouragera à fournir des efforts supplémentaires.

Méthode de calcul de l'indicateur : le nombre des agents ayant bénéficiés des sessions de formation/ le nombre total des agents

La source des données : statistiques à caractère administratif

Analyse de l'écart enregistré au niveau des réalisations comparées aux prévisions de l'indicateur en 2020 :

De manière générale, le taux de formation réalisé en 2020 est raisonnable comparé aux prévisions de l'indicateur. En effet l'indicateur de réalisation du plan de formation a atteint 65% contre 50 % en prévisions pour l'année 2020 malgré la décision d'imposer un confinement total pendant la période incluse entre 19 mars et 4 mai 2020

Objectif stratégique 1.2 : Améliorer la gestion des moyens et des équipements

Cet objectif vise la réduction des couts de la consommation du carburant par un meilleur contrôle de la flotte de véhicules et la comparaison des moyennes enregistrées avec les résultats précédents et les données fournies par le fabricant. Il vise également la rationalisation de l'exploitation de ces véhicules et la mise en place des mécanismes de maintenance.

Indicateur 1.2.1 : moyenne de consommation de carburant pour les voitures de service

Unité de l'indicateur	Réalizations		Prévisions (1) 2020	Réalizations 2020 (2)	Réalizations comparées aux prévisions 2020 (2)/(1)x 100	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
Pourcentage L/KM	--	--	09	08	89	8.6	8.5

Définition de l'indicateur : la moyenne de consommation de carburant des voitures de service comparée au nombre de kilomètres parcourus

Méthode de calcul de l'indicateur : la quantité de carburant consommée/ le nombre de kilomètres parcourus

Sources des données : statistiques à caractère administratif

Analyse de l'écart enregistré au niveau des réalisations comparées aux prévisions de l'indicateur en 2020 :

La moyenne de consommation de carburant en 2020 a atteint 8L/KM alors que les prévisions pour la même année étaient à 9L/KM. Ce résultat s'explique par les mesures mises en place par les services de la mission au cours de l'année précédente :

- L'installation d'un système de GPS dans tous les véhicules de service, le suivi quotidien de la circulation de ces voitures et la prise de mesures nécessaires au sujet des agents qui n'ont pas respecté les trajectoires des missions qui leur sont attribuées.
- L'installation de Boitiers ID dans tous les véhicules de service, munies de codes clés permettant l'identification du chauffeur pendant la circulation du véhicule afin de définir les responsabilités en cas d'accidents de voiture ou un changement de trajectoire.
- La sélection de trajectoire de chaque véhicule et l'organisation de circulation des voitures de service chargées de la distribution des courriers selon les régions et les gouvernorats

- Définition d'un horaire quotidien pour le ramassage et la distribution du courrier aux services concernés sauf en cas d'exception à caractère urgent.

Objectif stratégique 1.3 : Assurer la numérisation de l'administration

Il vise à installer un réseau informatique permettant d'optimiser l'exploitation des plateformes nationales et de protection de données personnelles, de correspondance électronique, la connexion de toutes les structures du ministère et le développement d'échange de données entre les agents.

Indicateur 1.3.1 : taux d'exploitation des systèmes informatique :

Unité de l'indicateur	Réalizations		Prévisions (1) 2020	Réalizations 2020 (2)	Réalizations comparées aux prévisions 2020 (2)/(1)x 100	Prévisions	
	2018	2019				2021	2022
Pourcentage	--	--	40	93	232	50	70

Définition de l'indicateur : une meilleure utilisation des systèmes informatique et la connexion des structures du ministère

Méthode de calcul de l'indicateur : le nombre des agents connectés au réseau/ le nombre des agents concernés par la connexion

Source des données : la direction générale de l'organisation, méthode et l'informatique

Analyse de l'écart enregistré au niveau des réalisations comparées aux prévisions de l'indicateur en 2020 :

En 2020, le taux d'exploitation des systèmes informatique était excellent, il a atteint 93% contre 40% en prévision pour la même année.

Il convient de préciser que les crédits de paiement du programme « Pilotage et Appui » est estimé à 61174.832 Mille D. La consommation de budget a atteint 59827.497 Mille D, soit un taux de réalisation de 98%.

Les crédits d'engagement estimés à 28634.350Mille D, alors que les dépenses n'ont pas dépassés 24339.457.

En effet le tableau n° 3 montre que les crédits de rémunération représentent le plus grand lot des crédits alloués au programme à raison de 46% du total des crédits. Ceci s'explique par la nature de l'activité du programme Pilotage et Appui dont la mission est de déployer les ressources humaines et matérielles aux programmes opérationnels. Quant aux dépenses relatives à l'investissement elles représentent un faible taux comparé au total des crédits de la mission à raison de 2.2%.

A titre récapitulatif, le taux de dépenses des crédits de paiement alloués aux sous-programmes est presque similaire. Ce taux est positif vue que le pays a passé par des circonstances exceptionnelles et des périodes de confinement total ou ciblé qui ont impacté la réalisation des projets et des programmes.

Tableau 1:
Exécution du budget de la mission de la présidence du gouvernement pour
l'année 2020 par rapport aux prévisions
Répartition par nature de la dépense

(Mille dinars)

Nature des Dépenses		LF complémentaire 2020	Réalizations 2020	Ecart	
				montant	%
Dépenses de Rémunération	Engagement	27.598	27.497	101	99.63%
	Paielement	27.598	27.497	101	99.63%
Dépenses de fonctionnement	Engagement	10.296	9.745	551	94.65%
	Paielement	10.296	9.745	551	94.65%
Dépenses d'Intervention	Engagement	21.927	21.813	114	99.48%
	Paielement	21.927	21.813	114	99.48%
Dépenses d'investissement	Engagement	6.707	2.526	4181	37.67%
	Paielement	1.354	772	582	57.04%
Dépenses des opérations financières	Engagement	0	0	0	00%
	Paielement	0	0	0	00%
Total Hors ressources propres des établissements publics	Engagement	28.634	24.339	4.295	85.00%
	Paielement	61.175	59.827	1.348	98.00%

°Sans compter les ressources propres des établissements

Il faut noter que le taux de dépense des crédits alloués aux activités de sous-programme Pilotage a atteint 99.97% comparé aux prévisions. Concernant la deuxième activité relative à l'appui, le taux de dépenses de crédits est égal à 99.34%. Des taux élevés qui ont incité le ministère à exécuter les activités relatives aux sous-programmes « Pilotage et Appui » dans le cadre des objectifs du programme.

Tableau 2 :
Exécution du budget de la mission de la présidence du gouvernement pour
l'année 2020 par rapport aux prévisions
Répartition par sous-programmes et activités

(Mille dinars)

Sous-programmes	Activités	Prévisions 2020 LF	Prévisions 2020 LFC (1)	Réalisations 2020 (2)	Réalisations comparées aux prévisions	Taux de réalisation (2)/(1)x100
					(2)-(1)	
Sous programme 1 : Pilotage	Activité 1 : programmation et suivi de l'activité gouvernementale	376	1.015	1.015	0	100.00%
	Activité 2 : suivi des dossiers économiques, sociaux et politiques du chef du gouvernement et des décisions des conseils des ministériels	6.904	4.508	4.504	4	99.91%
	Activité 5 : Suivi des cellules de gouvernances, de la formation et de la prévention de la corruption	392	427	427	0	100.00%
Sous-programme 2 : Appui	Activité 3 : subvention au profit de l'archive national	241	1.353	1.353	0	100.00%
	Activité 4 : subvention au profit du centre national de documentation	3.605	4.256	4.250	6	99.88%
	Activité 6 : subvention au profit de Baiet Al Hikma	2.356	2.823	2.823	0	100.00%
	Activité 7 : appui logistique	39.905	46.402	45.235	1.167	97.48%
Total		53.779	60.785	59.608	1.177	98.00%

Les mesures à entreprendre pour améliorer la performance du programme :

Afin de pallier les insuffisances, il faut :

- Renforcer les différents services de la mission par les ressources humaines nécessaires (détachement ou mutation ou redéploiement)
- Appuyer l'utilisation des nouvelles technologies pour assurer l'exécution du plan de formation et de perfectionnement des performances des agents publics à travers la diversification des méthodes de réalisations des activités de formation en présentiel, en ligne et des formations qui combinent les deux méthodes selon les besoins.
- Maitriser les dépenses de gestion de la mission à travers la mise en place des mesures nécessaires pour les réduire, exemple : la vente des véhicules qui ne sont plus utilisés, généralisation des équipements de GPS dans les voitures de service, la rationalisation de la consommation de l'énergie et la favorisation des énergies alternatives et renouvelables dans les locaux de la présidence du gouvernement.
- Rationaliser la consommation de carburant par l'utilisation des cartes AGILIS seulement
- Respecter les délais de contrôle périodique des voitures de service
- Utiliser le système de gestion de la flotte de voitures
- Arrêter la circulation des voitures dont les coûts de maintenance sont élevés
- Organiser des sessions de formation dans le domaine de maintenance et de la conduite rationnelle au profit des chauffeurs, les responsables de la flotte de transport et les agents chargés de maintenance
- Organiser des campagnes de sensibilisation aux résultats positifs des mesures préventives sur la consommation du carburant, la longévité des voitures et la réduction des coûts de maintenance
- Rationaliser la consommation de l'électricité à travers la substitution des anciens équipements par du nouveau matériel à haute performance et à faible consommation

- Rappeler les usagers l'importance de la rationalisation de la consommation d'eau à travers les affiches de sensibilisation.